



Paris, le 30 avril 2019

M. Christophe CASTANER

Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau  
75 008 Paris Cedex 08

Monsieur le Ministre,

La CGT-USIAOM constate que le discours politique évolue sur l'appréciation de la fonction publique dans le paysage national. La conférence de presse d'Emmanuel MACRON du 25 avril 2019 indique clairement sa prise de conscience des enjeux de proximité du service public, et notamment la nécessité de restituer aux territoires des fonctionnaires permettant aux différents usagers du service public d'être accompagnés dans leurs démarches.

Cependant, au-delà de ce discours, le projet de loi de transformation de la Fonction publique n'est absolument pas touché dans ses fondamentaux. Pire, il s'agit maintenant de réduire les fonctionnaires des administrations centrales de manière significative, ce qui réduira les capacités de ces dernières à fédérer un peuple sous le même pouvoir exécutif.

L'arrêt des suppressions d'effectifs n'est pas satisfaisant, car aujourd'hui les agents que nous représentons sont soumis à des effets de surcharge au travail qui entraînent des effets de malaise au travail qui n'ont cessé de se renforcer. La tristesse au travail est un mal contemporain qui a plusieurs raisons : demande de résultats quantitatifs au lieu d'un résultat qualitatif qui ne donne pas aux fonctionnaires les capacités d'aller jusqu'au bout des choses, rendant de plus en plus vulnérables les actes réglementaires au contentieux ; manque de temps pour compléter les missions, abandonnant parfois totalement la partie archivage de la mission et rendant ainsi complexes les enquêtes administratives ou les remplacements lors des mobilités ; et bien évidemment, après 15 ans de gel de point d'indice une baisse du pouvoir d'achat qui rend la vie monotone et sans saveur.

La fermeture de l'ENA n'est pas non plus une bonne nouvelle ; non pas que la CGT loue l'école de formation des hauts-fonctionnaires ; mais le Conseil d'État a interdit l'accès des contractuels à des postes de direction administrative d'État et il semblerait qu'en coupant la formation à l'ENA ce sera une manière détournée de faire entrer le management ultra libéral au plus haut niveau de l'exécutif.

La CGT considère que les mesures annoncées par le président de la République ne sont pas à la hauteur des enjeux réels de la Fonction publique d'État, encore plus dans un ministère dont la principale définition est la mission de sécurité intérieure, de sécurité aux frontières. Cette mission qui assure la paix et la tranquillité à l'ensemble des résidents de la France est entravée depuis plusieurs années par un manque de moyens humains et financiers accordés tant aux services de Police Nationale qu'aux services de préfecture ; les fonctions supports dans les SGAMI ne sont pas défendues à la hauteur ; notamment par une absence de régularisation des heures supplémentaires tout en soumettant ces effectifs à des cadences de plus en plus importantes ; les CERT, échec patent du Ministère de l'Intérieur, ne sont toujours pas aussi efficaces que la réforme l'aurait voulu, et en tout état de cause, ils sont moins efficaces que quand les compétences de titres se trouvaient encore dans les préfectures.

Les services sociaux ne couvrent pas assez les agents, notamment de la Police Nationale, afin de pouvoir détecter et alerter quand un agent est dans une situation personnelle qui semble lui interdire tout avenir radieux ; le fléau du suicide se rependant comme une peste et n'épargnant ni policier, ni agent de préfecture, ni même haut-fonctionnaire. Comment réaliser une mission de service public avec si peu de moyens ?

Tous ces éléments mériteraient d'être longuement développés ; mais vous restez sourd aux revendications que nous portons collégialement avec les autres organisations syndicales.

La CGT demande le dégel du point d'indice et une augmentation générale de tous les salaires, égalitaire et pas au mérite, l'arrêt des réductions d'effectifs dans les services, une réelle prise en compte de l'égalité femme-homme au Ministère, le recrutement d'effectifs de fonctionnaires par l'ouverture d'un concours dans l'ensemble des services qui sont en sous effectifs, le retour des titres en gestion dans les préfectures et la nationalisation de l'usine Arjowiggins qui fabrique le papier destiné à l'établissement des cartes grises.

C'est pourquoi, ce courrier vaut **préavis de grève** pour la journée du jeudi **9 mai 2019** ainsi que les nuitées en amont et en aval de cette journée. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels placés sous votre autorité et qui bénéficient du droit de grève.

La CGT-USIAOM est disposée à vous rencontrer afin de négocier la levée de ce préavis. L'ensemble des revendications de la CGT présenté dans les différents préavis émis pour cette journée du 9 mai 2019 sont également les nôtres.

Pour la CGT-USIAOM

Le Secrétaire général



David LECOCQ

**Copie à :**

- M. Philippe MARTINEZ, Secrétaire général de la Confédération Générale du Travail
- M. Jean-Marc CANON, Secrétaire général de l'UFSE-CGT ;
- M. Stanislas BOURRON, DRH du Ministère de l'intérieur ;
- M. Eric MORVAN, DGPN du Ministère de l'intérieur.